

MÉTIERS DES VÉHICULES MOTORISÉS

BTS

MAINTENANCE DES VÉHICULES
OPTION A : VOITURES
PARTICULIÈRES

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Léonce Vieljeux 118 Rue des Gonthières,
17026 La Rochelle
Tel : 05 46 34 79 32

Contact : Benoit DURAND-GOURET - Animateur pédagogique
benoit.durand-gouret@cfa-acad-poitiers.fr

LE MÉTIER

Le ou la titulaire du brevet de technicien(ne) supérieur(e) de maintenance des véhicules veille au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après-vente. Il travaille dans des garages indépendants, des concessions, des bureaux d'étude ou des centres de contrôles techniques et d'expertise automobile.

L'option véhicules particuliers forme des réparateurs- vendeurs de voitures particulières y compris les utilitaires dérivés des voitures particulières, les combispaces, les camionnettes, les fourgons, les pick-up et les tout-terrain destinés principalement à transporter des marchandises et/ou des personnes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Effectuer un diagnostic complexe.
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes.
- Organiser la maintenance.
- Assurer la relation client.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Chef d'unité, chef d'équipe,
- Réceptionnaire d'atelier, conseiller service, conseiller clientèle,
- Technicien de maintenance,
- Technicien diagnostic

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat STI2D, d'un Bac Pro MV.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : périodes de 3 à 6 semaines en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38367

Date d'enregistrement de la certification : 11/12/2023

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licences pro: omsa, compétition
- FCIL maintenance des véhicules électriques et hybrides
- CPGE ATS
- Ecoles d'ingénieurs

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8910€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 92,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 8,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

